



**PRÉFET  
DU BAS-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté  
et de la légalité**

Strasbourg, le 23 JUIN 2026

### **ARRÊTÉ**

établissant le tableau des électeurs pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 dans le département du Bas-Rhin

**Le préfet de la région Grand Est,  
préfet de la zone de défense et de sécurité Est,  
préfet du Bas-Rhin**

**VU** les articles L.280, L. 292, R. 146 et R.147 du code électoral ;

**VU** le décret du 18 juin 2025 portant nomination de Madame Maxime AHRWEILLER ADOUSSO en qualité de secrétaire générale de la préfecture du Bas-Rhin ;

**VU** le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de Monsieur Amaury DE SAINT-QUENTIN en qualité de préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin ;

**VU** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 12 juin 2026 établissant le tableau des électeurs pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 dans le département du Bas-Rhin ;

**VU** les jugements du tribunal administratif de Strasbourg concernant les élections des délégués municipaux par les conseils municipaux des communes d'Achenheim, de Dorlisheim, de Haguenau, de Huttenheim, de Lispheim, de Mussig, de Niedernai, de Saint-Pierre, de Schleithal, de Seebach, de Soufflenheim, de Strasbourg, de Wisches et de Wissembourg ;

**SUR** proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Bas-Rhin ,

### **ARRÊTE :**

**Article 1er :** Le tableau des électeurs pour l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2026 dans le département du Bas-Rhin (67) est établi conformément à l'annexe du présent arrêté et remplace l'annexe de l'arrêté du 12 juin 2026.

**Article 2 :** La secrétaire générale de la préfecture du Bas-Rhin est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Bas-Rhin et notifié aux maires de chaque commune du Bas-Rhin.

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation,

  
la secrétaire générale,  
Maxime AHRWEILLER ADOUSSO